



VASSELAY EN BREF

JUILLET/AOÛT 2015

DU CÔTÉ DE NOS SPORTIFS...

S L VASSELAY FOOTBALL

La saison est terminée et nous tenons à remercier nos fidèles supporters présents tous les dimanches pour encourager nos équipes, nos éducateurs pour leur dévouement, l'équipe communale pour l'entretien du stade, et bien sûr tous nos sponsors pour leur générosité.

Reprise du championnat Seniors début septembre 2015 et reprise des entraînements pour les jeunes catégories U7 à U13 début septembre.

14 JUILLET 2015 : concours de boules au stade de football – inscription à 13h30 – ouvert à tous les habitants de Vasselay qui pourront parrainer une équipe extérieure.

Inscription 5.00 € par personne – nous vous attendons nombreux – buvette et restauration sur place.

Bonnes vacances à tous et on se retrouve en septembre pour une nouvelle saison.

VIE COMMUNALE

Médiathèque municipale

Durant l'été, la médiathèque change d'horaires !!!

A compter du 1er juillet, les permanences ne sont assurées que le vendredi de 17h à 19h. La médiathèque sera fermée du 15 août au 31 août inclus.

Réouverture le mercredi 2 septembre.

Agence postale

Le bureau de poste sera fermé le lundi 6 juillet 2015 pour raison technique.

Elle sera également fermée du 30 juillet au 23 août.

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FÊTES DE VASSELAY

27ème fête de l'automne

Organisée par le Comité des Fêtes de Vasselay, la 27ème fête de l'automne se déroulera le dimanche 13 septembre 2015 autour de sa brocante annuelle. Toute la journée, les chineurs pourront flâner dans le bourg de Vasselay à la recherche de l'objet rare et se restaurer à la buvette qui proposera boissons, andouillettes, merguez, frites, sandwiches et gaufres.

Renseignements auprès de :

- Arlette TESSIOT au 02 48 69 44 32

- Marie-Noëlle BELLEVILLE au 06 63 53 56 41

Secrétariat de la mairie

Fermeture du secrétariat :

- Le 06/07 : matin
- Le 13/07 : journée
- Les 20/21/22 juillet : journée

Du 23 juillet au 7 août : ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h.



INFORMATIONS DIVERSES

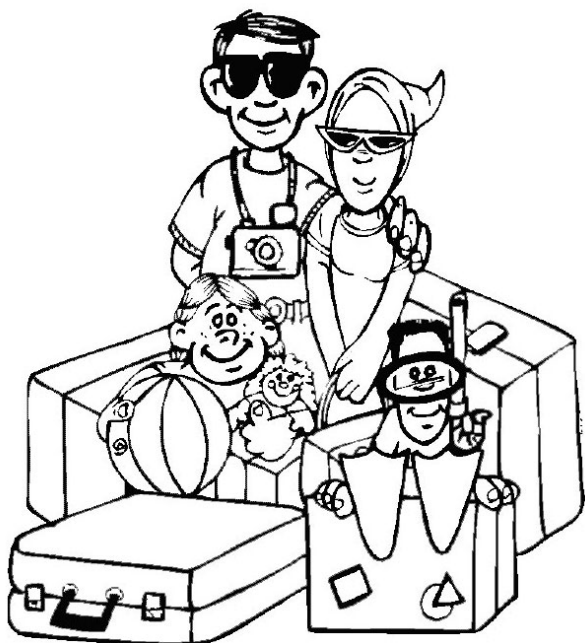
SECURITE ROUTIERE ET CIVISME

Pour information aux usagers des routes Vasselayiennes... Au mois de mars, pour étude, pendant 5 jours un radar a été mis en place sur la route de Méry-es-Bois à l'entrée nord de Vasselay. Plus de 8000 excès de vitesse ont été relevés... Sur 4048 passages dans le sens Bourges/La Rose, 3459 étaient en excès de vitesse et sur les 4317 dans le sens inverse, 3745 ne respectaient pas la limite à 50 km/h...

En conclusion seulement 15% des usagers de cette route respectent les limitations de vitesse et 15% roulaient à plus de 76 km/h...

Alors levons le pied!

Par ailleurs le code de la route reste valable même chez nous... ainsi un "Sens interdit" reste un "Sens interdit", même si passer outre fait gagner quelques dizaines de mètres.... Et un trottoir n'est pas une place de parking... il y a des emplacements réservés à cet effet, souvent à quelques mètres... les trottoirs étant réservés au passage des piétons, personnes à mobilité réduite, vos enfants... Evitez leur un risque en laissant les trottoirs libres.



**LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE
DE BONNES VACANCES !!!**

ROUTE DE FRANCE FEMININE

Le tracé de cette compétition qui se déroule du 9 au 15 août passe par chez nous ! Toutes les bonnes volontés qui souhaitent aider pour mettre en place des barrières aux carrefours ou autres dispositifs pour la sécurité de la course sont les bienvenues !

Prendre contact avec la mairie.



ATTENTION AUX FORTES CHALEURS

Les bons comportements à adopter par la population dont vous trouverez ci-dessous un bref rappel :

- Utilisez le ventilateur et/ou la climatisation ou essayer de vous rendre dans un endroit frais.
- Mouillez votre corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches.
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif, et continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.
- En cas de maladie ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais

Directeur de publication : Michel AUDEBERT ;
Equipe de rédaction: Commission communication de la mairie
Impression : Secrétariat de Mairie ; Distribution : Martine GARCIA
Imprimé à 560 exemplaires par nos soins